

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

---

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS45

présenté par  
Mme Michèle Delaunay, rapporteure

-----

### ARTICLE 42 TER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 42 *ter* introduit au Sénat supprime la généralisation du tiers payant prévue par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. Il est donc proposé de supprimer cet article.